

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21856 - 81ÈME ANNÉE

## Une délégation du Chagos Refugees Group reçue par le pape

### Chagos : Le Vatican réaffirme son soutien au retour des Chagossiens, au gouvernement mauricien d'agir



**Le pape Léon XIV a reçu, samedi 23 août au Palais apostolique, une délégation d'une quinzaine de représentants du Chagos Refugees Group. Ce peuple déraciné depuis plus de soixante ans, à la suite de l'expulsion de l'archipel par les autorités britanniques dans les années 1960, voit enfin s'ouvrir la perspective d'un retour grâce au traité de rétrocession signé en mai dernier entre Londres et Port-Louis. Voici un compte-rendu de cette rencontre publié le 23 août 2025 par Vatican News.**

Léon XIV a reçu une délégation d'une quinzaine de per-

sonnes du Chagos Refugees Group, samedi 23 août, au Palais apostolique. Dans les pas de son prédécesseur, qui s'était rendu sur l'île Maurice en septembre 2019 plaidant la cause du peuple chagossien, le Pape a souhaité que leur retour sur les îles s'opère dans les meilleures conditions possibles après le traité de rétrocession signé en mai en dernier.

Deux ans après l'audience du Chagos Refugees Group par le Pape François, Léon XIV se réjouit que leur cause ait finalement remporté un important succès après la signature du traité accordant la rétrocession du territoire britannique depuis plus de 200 ans à l'île Maurice.



« C'est un pas significatif vers votre retour chez vous. Je partage votre joie et vos espérances », leur a assuré le Pape augustinien dans un discours lu en français, proposant à la petite délégation de rendre grâce à Dieu en récitant le psaume 125 : « Quelles merveilles le Seigneur fait pour nous : nous sommes en grande fête !... Qui sème dans les larmes moissonne dans la joie. »

Léon XIV s'est félicité que le dialogue et le respect des décisions du droit international aient pu finalement réparer une grave injustice. « Cette revendication pacifique des droits » a pu avoir lieu en particulier grâce aux femmes dont le Pape a mis en avant le rôle.

### **« Les plus faibles doivent être respectés par les puissants dans leurs droits »**

« La perspective renouvelée de votre retour dans votre archipel natal est un signe encourageant et a force de symbole sur la scène internationale », a estimé le Pape, rappelant que « tous les peuples, même les plus petits et les plus faibles doivent être respectés par les puissants dans leur identité et dans leurs droits, en particulier le droit de vivre sur leurs terres ; et personne ne peut les contraindre à un exil forcé. »

“Tous les peuples, même les plus petits et les plus faibles doivent être respectés par les puissants dans leur identité et dans leurs droits, en particulier le droit de vivre sur leurs terres.”

### **Les autorités de Maurice doivent à présent engager leur retour**

Après 60 ans d'exil, les autorités de Maurice doivent à présent engager leur retour. Le Pape espère qu'il aura lieu « dans les meilleures conditions possible », et assure que l'Église locale y contribuera, en particulier « spirituellement comme elle l'a toujours fait aux jours d'épreuves ». « Ces années d'exil ont causé beaucoup de souffrances parmi vous. Vous avez connu la pauvreté, le mépris et l'exclusion. Puisse le Seigneur, dans la perspective d'un avenir meilleur, guérir vos blessures et vous accorder la grâce du pardon pour ceux qui vous ont causé du tort. Je vous invite à vous tourner résolument vers l'avenir », les a enfin exhortés le Pape.

### **Maurice a prolongé à 99 ans l'existence de la base militaire de Diego Garcia**

L'archipel des Chagos comprend la grande île Diego Garcia, qui abrite une base navale et aérienne stratégique utilisée par les États-Unis et le Royaume-Uni. L'accord du 22 mai prévoit toutefois que le Royaume-Uni dispose d'un bail de 99 ans sur Diego Garcia moyennant le paiement annuel de 101 millions de livres.

## **Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

# Campagne sucrière à La Réunion : une crise causée par la gouvernance

**La campagne sucrière 2025 connaît un effondrement inédit : 175 000 t de cannes traitées contre 335 000 en 2024. Si le cyclone Garance et les aléas climatiques ont aggravé la situation, la crise est surtout structurelle. Depuis la fin des quotas sucriers et du prix garanti, la filière dépend de la stratégie de Tereos, qui contrôle les usines et impose aux planteurs un mode de rémunération défavorable, à l'origine de la diminution des surfaces plantées en canne à sucre. La CGPER réclame une réforme de la gouvernance, voire une coopérativisation, pour sauver la filière et ses 20 000 emplois.**

Depuis l'ouverture de la campagne sucrière, il y a un peu plus d'un mois, l'usine de Bois-Rouge a réceptionné 92 000 tonnes de cannes issues des champs de l'Est et du Nord de l'île. Ce volume est deux fois inférieur à celui enregistré à la même époque en 2024, déjà jugé décevant par la profession. À l'échelle de La Réunion, le constat est tout aussi préoccupant : 175 000 tonnes ont été traitées à ce jour contre 335 000 tonnes un an plus tôt.

La chute de rendement est telle que l'on évoque un nouvel « effondrement historique ». Le passage du cyclone Garance a endommagé les plantations et les conditions climatiques — pluies abondantes suivies d'une longue couverture nuageuse — ont freiné la photosynthèse. Le CTICS (Comité technique interprofessionnel de la canne et du sucre, co-présidé par l'industriel Tereos) attribue donc cette baisse avant tout aux aléas météorologiques.

## Des causes plus profondes que la météo

Pourtant, syndicats et planteurs pointent une réalité plus préoccupante : la fragilité de leurs revenus. Depuis la suppression en 2017 des quotas sucriers et du prix garanti du sucre décidée par l'Union européenne, la filière réunionnaise repose exclusivement sur la stratégie de Tereos, qui détient les deux usines de l'île et contrôle toute la transformation de la canne.

Cette dépendance pèse lourd. En 2024, la richesse saccharine progressait légèrement, mais la forte proportion de fibres — 18,44 % à Bois-Rouge contre une richesse en sucre de 12,62 % — a réduit la rémunération des planteurs. Le système privilégie le sucre au détriment de la fibre, alors même que cette dernière alimente les centrales bagasse-charbon et produit de l'électricité, source de profits pour les industriels. Résultat : une partie de la valeur créée par la canne échappe totalement à ceux qui la cultivent.

## Une filière fragilisée par les retards et les pannes

Les problèmes ne s'arrêtent pas là. En 2023, le démarrage tardif de la campagne, lié à un désaccord entre Tereos et Albioma (responsable de la fourniture d'énergie aux usines sucrères), a coûté plusieurs semaines de récolte. Des dizaines de milliers de tonnes de cannes n'ont pas pu être réceptionnées à temps, perdant en richesse au champ. Les planteurs ont également subi à plusieurs reprises des pannes industrielles qui ont interrompu la réception des cannes, occasionnant des pertes irréversibles sans aucune indemnité payée par l'industriel responsable du bon fonctionnement des usines.

Ces dysfonctionnements répétés nourrissent un sentiment

d'abandon. Pour beaucoup d'exploitants, la rentabilité n'est plus assurée. La CGPER tire la sonnette d'alarme : nombre d'agriculteurs envisagent une reconversion ou un abandon pur et simple de la canne, faute de perspectives économiques.

## Une production en recul constant

Les chiffres confirment ce malaise. En 2023, la production s'élevait à 1,4 million de tonnes, contre près de 1,8 million avant 2017. L'objectif affiché de 1,9 million de tonnes dans les plans de relance semble aujourd'hui hors de portée. La tendance est claire : la filière s'érode, année après année. Depuis 2017, la surface plantée en cannes a baissé de 10 %. Sans l'apport du conjoint qui travaille en dehors de l'exploitation, une majorité d'agriculteurs serait sous le seuil de pauvreté alors qu'ils cultivent un or vert. La canne à sucre est une plante pouvant être transformée en centaines de produits pouvant remplacer le plastique ou le papier.

## Le cœur du problème : la gouvernance

Au-delà des facteurs climatiques et techniques, c'est bien la gouvernance de la filière canne-sucre-énergie qui est au centre des critiques. Depuis les Accords de 1969 signés par Jean-Paul Virapoullé et les industriels de l'époque, les planteurs n'ont plus de pouvoir de décision. Leur revenu dépend de choix opérés loin de leurs exploitations, dans une logique orientée vers les performances industrielles et la rémunération des actionnaires des usines.

La rémunération calculée principalement sur la teneur en sucre illustre cette asymétrie. Les producteurs fournissent une matière première doublement utile — sucre et énergie — mais seule une partie est valorisée dans leurs revenus. « On ne peut pas continuer avec un modèle où ceux qui portent toute la production ne sont pas associés aux décisions stratégiques », martèle la CGPER.

## Quelles pistes pour l'avenir ?

Face à cette impasse, plusieurs propositions circulent. La première consiste à réformer le mode de paiement en intégrant la valeur énergétique des fibres dans le calcul du revenu des planteurs. Cela permettrait de mieux répartir la richesse créée et de renforcer la stabilité économique des exploitations.

Une autre option, plus ambitieuse, vise à réduire la dépendance à Tereos. Des syndicats et responsables politiques défendent l'idée d'une coopérativisation des usines, sur le modèle de la filière betteravière en France, Tereos est d'ailleurs une coopérative de planteurs de betteraves, comme ses principaux concurrents européens, NordZucker et SüdZucker notamment. Là-bas, les producteurs sont actionnaires des outils industriels et participent directement à la définition de la stratégie.

**M.M.**

# Oté

## Israel dann Gaza ! kèl kalité sivilizassion-sa ? Kèl réspé pou bann loi ?

Mézami ni koné bien la guèr sé in barbari. I tyé d'moune an kantité avèk toute sorte moiyin pou in rézon la plipar d'tan lé pa valab... mé sa i vé dir na pwin bann loi d'la guèr. Sé bann konvanssion d'Zénèv la désside bann loi d'la guèr é la plipar bann péi la sign bann konvanssion-la.

Pou kossa néna bann loi d'la guèr ?

Sé pou protèz bann moune i partssip pa la guèr donk sé pou dir sak bann solda épi bann gouvèrnman i pé fèr é sak zot i pé pa fèr. Lo droi d'la guèr i protèz bann sivil, bann zanfan é an zénéral toute sak i fé pa la guèr dirèktoman. Bann loi la guèr i défann ashèv bann prizonyé, i obliz lo péi okipan soign la popilassion sivil, é nourrir azot konm k'i fo ; la loi i protèz galman bann zoinalist.

Mé si ni ékoute bann nouvèl sak i éspass laba dann Gaza ni apèrsoi la popilassion sivil i gingn pa fé soign aèl, i gingn manzé par shikète, é anliss kan demoune i vien rode manzé l'armé okipante i tir dsi zot. La fine tyé pliss soissante mil pèrssone dopi 2023 ké la guèr la komanssé.

A ! biensir lo shèf Israel Netanyahu i di na pwin la famine, i di ankor sé bann Hamas k'i sèrv la popilassion sivil konm boukliyé imin, mé sé bann kozman i pass pi la ranpe zordi pars ban témwin i fé pass linformassion firamézir, sof kan i tyé bann zoinaliss pou anpèsh azot fèr zot métyé konm k'i fo.

Néna ossi bann tribinal pou ziz bann kriminel de guèr é lo tribinal pénal internassyonal lé kréé ékspé pou ziz bann kriminel de guèr kissoi sak la komann bann violassion lo droi d'la guèr, kissoi sak la vyol zot mèm lo bann loi.. Sé konmsa ké lo tribinal pénal internassyonal i domann pou ziz lo Netanyahu... Mé ziska zordi li sava in pé partou san riske arien.

Problèm ? Lo vinkèr sar zamé zizé sirtou si li néna bann konpliss konm zétazini normalman lo péi néna lo pli for l'armé é li mèm réponsab bann krime de guèr konm sak l'ariv dan l'Irak, dann vietnam épi d'ote péi ankor. Mèm pou sak li fé zordi konte Cuba lé pa tro lwin d'ète in krime konte limanité.

Zordi nou la aprann in bonpé bato va sèye alé dovan Gaza pou fé arète bann krime-la. In médssin la fé in konféranss vandredi soir lété apré ésplike sa. Li la ésplike ossi bann rényoné la ramass larzan pou l'épédission dovan Gazza. In fyèrté pou nou pars kan i anparl la solidarité, issi pou nou la pa in parol anlèr.

A bon antandèr salu !

*Justin*